

Plus d'un siècle nous sépare désormais de la Première Guerre mondiale. En Alsace-Moselle, les bouleversements politiques mais aussi linguistiques intervenus depuis 1918 brouillent notre compréhension des épreuves traversées par nos ancêtres combattants et leurs familles.

C'est pourquoi, pour ne pas travestir leurs vécus, il convient de rappeler certains faits historiques : En 1914, l'Alsace-Moselle, appelée alors Alsace-Lorraine, était allemande depuis sa cession par la France en 1871. La région avait le statut de Reichsland. Administrée par un gouverneur représentant l'empereur d'Allemagne, elle disposait depuis 1874 d'une assemblée régionale, qui exerça très tôt une partie du pouvoir législatif. Cette assemblée de notables, élue au suffrage indirect, fut remplacée en 1911 par un véritable parlement régional, dont la chambre basse était élue au suffrage universel. Ce changement résultait d'une constitution donnée à l'Alsace-Lorraine par l'empereur Guillaume II, conférant à la région une large autonomie. Le drapeau rouge et blanc (rot un wiss) popularisé en Alsace à la fin du XIXe siècle fut adopté, garni d'une croix de Lorraine, comme drapeau du Reichsland ; l'empereur refusa cependant sa reconnaissance officielle. Une vie politique démocratique se développa malgré les manœuvres des militaires contre le pouvoir civil : la célèbre affaire de Saverne (1913) posait en réalité un problème politique, pas national. La population du Reichsland était essentiellement constituée d'autochtones alsaciens et lorrains et d'Allemands du reste de l'empire arrivés depuis 1871, appelés Vieux-Allemands (Alt-Deutsche). Ces derniers étaient surtout présents dans les villes, où les mariages les unissant à des autochtones étaient légion. On est loin des caricatures de Hansi présentant deux peuples se regardant en chiens de faïence !

Sur le plan linguistique, l'Alsace-Lorraine de 1914 était germanophone à 87%. On parlait surtout le dialecte alémanique ou francique, à l'instar de nos voisins badois, palatins ou sarrois. On lisait et on priait en allemand standard, ce qui était déjà le cas dans l'Alsace française d'avant 1871. Les francophones vivaient surtout en Lorraine, ainsi que dans des vallées alsaciennes et quelques communes du Sundgau. Des liens avec la France existaient, dans la bourgeoisie ou dans des familles pourvoyeuses de bonnes, mais quasiment aucun Alsacien-Lorrain ne se sentait Français en 1914.

Dans ce contexte, la mobilisation annoncée le 1er août 1914 s'effectua sans surplus dramatique s'ajoutant à la crainte universelle de la mort. Les hommes mobilisés avaient fait leur service militaire de deux ans dans l'armée allemande, après lequel ils avaient été régulièrement sollicités par l'armée dans le cadre de la réserve. Les photographies de l'époque, notamment celles prises dans le cadre privé ou lors de moments de détente, ne laissent aucun doute sur le consentement des Alsaciens-Lorrains à servir leur patrie, l'Allemagne. Ces soldats combattirent partout, notamment sur les deux fronts principaux, à l'ouest contre la France et à l'est contre la Russie.

A partir de 1915, l'armée donnait pour consigne de transférer les Alsaciens-Lorrains sur le front de l'est, mais ce versement vers l'est n'a jamais été généralisé. En 1914, le nombre d'appelés alsaciens-lorrains était de 220 000. Au total, 380 000 ressortissants du Reichsland serviront sous l'uniforme Feldgrau pendant la Première Guerre mondiale.

On compte, en 1918, 50 000 tués et 29 000 prisonniers. On dénombre peu de déserteurs dans les rangs alsaciens : 20 sur 6000 Alsaciens-Lorrains engagés dans la bataille de Verdun. Les soldats alsaciens-lorrains combattant dans l'armée française représentaient une petite minorité de 20 000 individus, aux parcours divers (expatriés d'avant 1914, authentiques déserteurs, prisonniers de guerre enrôlés dans les camps français) : Les familles tiraillées, avec un fils Feldgrau et un autre Poilu, représentaient donc des cas exceptionnels.

Quant aux civils, les Alsaciens-Lorrains connaissaient les mêmes problèmes que leurs compatriotes allemands victimes du blocus, avec d'autres qui s'ajoutaient du fait de la proximité du front. Malgré les pénuries, ils participaient à l'effort de guerre. Ils souffraient cependant de la suspicion des autorités militaires, qui exerçaient un strict contrôle sur la région.

On parle souvent de « dictature militaire » allemande, mais il convient dans ce cas de parler aussi de dictature militaire française, que cela soit pour les territoires occupés à partir de l'été 1914, avec l'internement de milliers de civils des régions de Thann et Dannemarie, ou pour la prise en main de la région en novembre 1918 et l'épuration ethnique et politique menée avant sa cession officielle à la France par le traité de Versailles le 28 juin 1919.

On comprend que le « retour » à la France ne fut en rien une « libération » au sens politique du terme. La population civile qui accompagnait les défilés de l'armée française fin novembre 1918 fêtait la fin de la guerre et de la pénurie, tandis que les soldats en attente de démobilisation étaient tenus à l'écart. Les Alsaciens-Lorrains déchanteront bientôt de la perte de leur autonomie.